

la GAUCHE
Région Ile-de-France
COMMUNISTE ÉCOLOGISTE CITOYENNE

DOSSIER SPÉCIAL

Le “bouclier” régional de sécurité illégal : il est possible d’agir dans le respect de l’État de droit

Chiffres clés

2016

La droite régionale a créé l'expression "bouclier régional de sécurité" en 2016 pour rassembler des dispositifs existants et de nouveaux en faveur de l'État et des communes

2022

Valérie Pécresse fait du "bouclier régional de sécurité" une vitrine de sa campagne présidentielle de 2022 et élargit le dispositif au financement d'armes létales et de drones

2026

Le 18 novembre 2026, le Tribunal administratif de Montreuil confirme la jurisprudence et juge le financement régional d'armes létales illégal et l'incompétence de la Région à intervenir dans le champ de la sécurité intérieure.

24

C'est le budget en milliards d'euros du ministère de l'Intérieur dont 9 pour l'investissement et l'équipement de la police nationale et de la gendarmerie

4,876

C'est en milliards d'euros le budget 2025 de la Région Île-de-France (crédits de paiement, investissement et fonctionnement, CFU 2025)

10,88

C'est en millions d'euros le budget 2026 de la Région Île-de-France consacré au "bouclier régional de sécurité" (crédits de paiement en investissement, budget primitif 2026)

5

Dans l'espoir qu'une modification législative favorable intervienne avant la décision du Tribunal administratif, Valérie Pécresse a fait durer la procédure judiciaire. La décision du 18 novembre 2026 intervient… 5 ans après le dépôt du recours !

Sommaire

Notre groupe tient à disposition l'ensemble des délibérations et documents ayant permis de réaliser ce dossier.

2. Chiffres clés

3. Sommaire

4 - 5. Édito de Céline Malaisé

6 - 7. Le calendrier politique de Valérie Pécresse

8 - 9. Le "bouclier régional de sécurité", qu'est-ce que c'est ?

10 - 11. Le vrai-faux

12 - 16. Agir dans le respect de l'État de droit : nos propositions

Le Tribunal administratif annule le financement régional d'armes létales : une victoire pour l'État de droit !

Dès son élection à la tête de la Région, Valérie Pécresse a fait le choix d'instrumentaliser la question de la sécurité à des fins électoralistes. Alors que la Région n'a aucune compétence en la matière, Valérie Pécresse est allée sciemment à l'encontre de la loi pour créer, en 2016, un « bouclier régional de sécurité ». Derrière cette appellation se cachent avant tout une opération de communication et une volonté d'entretenir la confusion des compétences entre les collectivités et l'État.

Doté d'un budget marginal à l'échelle de la Région (moins de 11 millions d'euros sur 4,876 milliards en 2026), ce dispositif est censé aider les communes et l'État à financer des équipements de sécurité. Il a profondément évolué depuis sa création, avec un coup de barre à droite pendant la campagne présidentielle de 2022, à laquelle Valérie Pécresse était candidate.

"En pleine campagne présidentielle de 2022, la droite régionale a elle-même sabordé le bouclier régional de sécurité en le plongeant dans l'illégalité"

Afin de satisfaire un calendrier politique national, le « bouclier régional » a été élargi, en septembre puis en décembre 2021, au financement d'armes létales et de drones à destination des polices municipales. Alors que l'usage des drones par les polices municipales avait été jugé anticonstitutionnel et que le financement d'armes létales constituait une ligne rouge indiquée par notre groupe dès l'adoption du bouclier en 2016, la droite régionale a voté cet élargissement, signant ainsi « le début de la fin du bouclier ».

En effet, ce vote a déclenché une réaction en chaîne : alerte au préfet et saisine de la justice administrative par notre groupe dès octobre 2021, recours gracieux du préfet en janvier 2022…

"Une procédure judiciaire anormalement longue, engagée par notre groupe en octobre 2021"

Débutait alors une procédure judiciaire anormalement longue et politisée par Valérie Pécresse, qui n'hésitera pas à exercer une pression extraordinaire sur la justice administrative, à l'image du meeting organisé le 2 juillet 2025 en présence de 100 maires, au lendemain d'une audience du tribunal administratif au cours de laquelle le rapporteur public avait préconisé l'annulation des délibérations attaquées et confirmé l'illégalité du « bouclier » régional.

Ce coup de pression a abouti à une situation rare : le tribunal administratif de Montreuil a suspendu la mise en délibéré de la décision issue de l'audience du 1er juillet 2025. Un cas exceptionnel, analogue à celui de l'A69 ! Cette pression politique aboutira à la convocation d'une seconde audience le 3 novembre 2026.

"Valérie Pécresse met la pression sur la Justice et fera appel car elle veut gagner du temps dans l'espoir d'une modification législative"

Dans le jugement rendu ce 18 novembre 2026, le Tribunal administratif a confirmé l'illégalité du financement régional des armes létales et l'incompétence de la Région en matière de sécurité intérieure. C'est une victoire pour l'État de droit et un camouflet cinglant pour Valérie Pécresse.

Face à la puissante machine à *fake news* de la droite régionale, nous apportons dans ce dossier des éléments factuels. **Nous démentons par exemple que cette décision remettrait en cause le financement régional des communes.** La sécurité intérieure est une mission régalienne, trop sérieuse pour être confiée à une droite régionale qui succombe aux sirènes de l'extrême droite. L'État doit continuer à garantir la protection des individus et des biens, dans le respect de la loi, des principes républicains et de la dignité humaine.

Cela ne veut en rien dire que la Région doit rester passive face aux enjeux de sécurité et de tranquillité publiques. Nous formulons donc nos propositions pour une politique régionale conforme à l'état du droit. Ce dossier éclaire les enjeux du contentieux et présente nos propositions.



Céline Malaisé
Conseillère régionale d'Ile-de-France
Présidente de La Gauche Communiste, Écologiste et Citoyenne

Le calendrier politique de Valérie Pécresse

Le bouclier régional de sécurité a connu une profonde transformation pendant la campagne présidentielle de 2022. Candidate à la présidence de la République, Valérie Pécresse souhaitait faire de la Région Île-de-France un laboratoire sécuritaire, en coordination avec ses propositions nationales en la matière. Elle a alors lié le bouclier régional à sa campagne présidentielle comme en témoigne le calendrier des événements : élargissement aux armes létales en septembre 2021 pendant la campagne des primaires LR, élargissement aux drones en décembre 2021 pendant la campagne présidentielle, etc. C'est cette instrumentalisation qui a fragilisé juridiquement le bouclier régional de sécurité et déclenché nos alertes et recours.

La première alerte est lancée après l'adoption du bouclier de sécurité en janvier 2016. En vain : la délibération est floue, les dispositifs ne sont pas formellement en place, le contrôle de légalité laisse passer. Seconde alerte en septembre 2021 lorsque la droite fait le choix d'élargir les financements régionaux aux armes létales. Nous saisissons alors le Préfet de Région puis, quelques semaines plus tard, le Tribunal administratif. **Premier recours judiciaire**. En décembre 2021, la droite régionale décide de passer outre l'avis du Conseil constitutionnel et vote le financement régional de drones à usage des polices municipales. Nous saisirons le contrôle de légalité 48 heures plus tard et le Tribunal administratif 15 jours plus tard. **Second recours de notre groupe**. Il sera suivi d'un recours gracieux du Préfet le 18 janvier 2022 ciblé sur le financement des armes létales. **Troisième recours, du Préfet cette fois-ci**. En vain : la droite régionale votera, malgré ces recours, les premières subventions régionales pour l'achat d'armes létales le 28 janvier 2022.



Le calendrier politique de Valérie Pécresse

Connaissant le caractère illégal de certains pans du bouclier, Valérie Pécresse a pris soin de retarder au maximum les décisions de Justice dans l'espoir d'une modification favorable de la législation. Elle espérait ainsi introduire dans la loi relative aux polices municipales l'extension des compétences régionales à la sécurité. **Bruno Retailleau** lui-même s'y était engagé. Échec pour l'instant : il n'y a pas de véhicule législatif en vue pour cela.

La pression politique sur la Justice administrative s'est faite par la droite régionale dans la presse par le biais, notamment, d'un meeting politique avec une centaine de maires de droite dans l'hémicycle régional, au lendemain de l'audience du Tribunal administratif où le rapporteur public avait préconisé l'annulation du bouclier de sécurité et confirmé son illégalité.



Meeting politique dans l'hémicycle régional "pour sauver le bouclier de sécurité", 2 juillet 2025

[VIDÉO] Marie-Carole CIUNTU pose une question à Bruno RETAILLEAU, Sénat, 2 juillet 2025

[VIDÉO] Meeting politique dans l'hémicycle régional, 2 juillet 2025

BOUCLIER RÉGIONAL DE SÉCURITÉ

JANVIER 2022 → NOVEMBRE 2026 | 2/2

13 — 7 janv. 2022
Notre groupe dépose un recours au TA contre le financement des drones des polices municipales.

14 — 8 janv. 2022
La Quadrature du Net s'associe au recours de notre groupe contre le financement de ces drones.

15 — 18 janv. 2022
Le préfet de Région forme un recours gracieux contre le financement régional d'armes létales.

16 — 20 janv. 2022
Le Conseil constitutionnel censure une seconde fois l'usage de drones par les polices municipales.

17 — 28 janv. 2022
Vote de la première subvention régionale pour l'acquisition d'armes létales.

18 — 13 févr. 2022
Meeting de Valérie Pécresse au Zénith dans le cadre de la présidentielle de 2022.

19 — 10 avril 2022
Premier tour de l'élection présidentielle.

20 — 1er juil. 2022
L'exécutif régional indique renoncer au financement des drones des polices municipales.

21 — 23 nov. 2022
L'exécutif régional indique suspendre le financement régional des prisons.

22 — 1er juil. 2025
Au TA de Montreuil, le rapporteur public préconise l'annulation des délibérations attaquées et estime le bouclier illégal.

23 — 2 juil. 2025
Meeting politique pour « sauver le bouclier régional ».

24 — 16 déc. 2025
Amendement adopté visant à suspendre les subventions régionales aux communes communistes qui auraient soutenu nos recours.

25 — 23 sept. 2026
Voeu du groupe Ile-de-France Rassemblée exigeant une modification législative pour rendre légal le bouclier régional de sécurité.

26 — 3 nov. 2026
Seconde audience prévue au tribunal administratif de Montreuil.

27 — 18 nov. 2026
Le Tribunal administratif juge illégal le financement régional d'armes létales.

Le bouclier régional : qu'est-ce que c'est ?

Le bouclier régional de sécurité a beaucoup évolué depuis sa création. En 2016, il prévoyait un soutien régional à l'équipement de la police nationale et de la gendarmerie, la création d'un fonds pour l'acquisition de portiques de sécurité pour les établissements scolaires, culturels et sportifs, des audits de sécurité des équipements régionaux, un soutien au financement de prisons, la généralisation de la vidéo dans les transports en commun en faisant du lobbying pour la reconnaissance fasciale, les prémisses d'une police régionale des transports, l'interdiction des transports aux "fraudeurs et délinquants multiricidivistes", etc.

Les portiques de sécurité ont été rapidement abandonnés, les audits de sécurité ne sont pas achevés 10 ans plus tard, le financement régional de prisons est suspendu et la sécurité dans les transports a été dégradée avec la fin du monopole du GPSR sur le réseau de bus RATP.

Progressivement, le bouclier de sécurité s'est recentré autour de 3 actions : le soutien à l'implantation des forces de sécurité, le soutien à l'équipement en vidéosurveillance et le soutien à l'équipement des forces de sécurité.

L'intervention régionale se fait également hors bouclier comme la sécurisation des lycées (24 millions d'euros en 2026), par le soutien à l'équipement des sapeurs-pompiers (2,5 millions d'euros en 2026) et l'aide aux victimes. Hors bouclier, la plupart des projets sécuritaires de Valérie Pécresse ont été là aussi abandonnés comme le centre de supervision des caméras de vidéosurveillance des lycées publics. Un projet promis pendant la campagne des élections régionales de 2021 puis, abandonné... pour infaisabilité juridique.

4,876

C'est en milliards d'euros le budget 2025 de la Région Île-de-France (crédits de paiement, investissement et fonctionnement, CFU 2025)

10,88

C'est en millions d'euros le budget 2026 de la Région Île-de-France consacré au "bouclier régional de sécurité" (crédits de paiement en investissement, budget primitif 2026)

20,6

C'est en pourcentage le taux moyen de subventionnement régional pour des projets au titre du bouclier de sécurité (hors prisons et alarmes, subventions 2025 et 2026)

Le bouclier régional : qu'est-ce que c'est ?

Le Vice-Président chargé de la sécurité **Frédéric Péchenard**, ancien Directeur général de la Police Nationale, n'aime pas l'idée que le bouclier de sécurité soit fragilisé. Ni par l'opposition, ni par des élus de son propre camp. Ainsi, il n'est pas l'auteur des amendements qui ont élargi le bouclier de sécurité aux armes létales et aux drones. En revanche, il est tiré sur sa droite par **Valérie Pécresse** elle-même et plusieurs membres de la majorité régionale dont **Bruno Beschizza**, Maire d'Aulnay-sous-Bois, Conseiller régional et ancien officier de police.

La présidente peut aussi compter sur les idées de **Thibault de Montbrial**, son avocat et Président du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure, financé par **Pierre-Édouard Stérin**.



Bruno Beschizza, Maire d'Aulnay-sous-Bois, aux côtés de Frédéric Péchenard, Vice-Présidente chargé de la sécurité, X, 2 juillet 2025



Thibault de Montbrial déclare sa candidature aux élections régionales sur la liste de Valérie Pécresse, X, 6 mai 2021

LES CRÉDITS DE PAIEMENT DÉDIÉS À LA SÉCURITÉ

Région Île-de-France | 2010-2025



Le vrai-faux

Acculée, la droite régionale use et abuse de *fake news* à la Trump pour discréditer notre groupe, ses recours et la Justice administrative. Nous proposons donc de rétablir les faits sur les principaux arguments de Valérie Pécresse et de ses portes flingues.

"La gauche a attaqué l'ensemble du bouclier de sécurité"

FAUX, notre groupe a attaqué l'élargissement des subventions aux armes létales et aux drones à usage des polices municipales, pas les autres pans du bouclier de sécurité.

"La Région va devoir suspendre toutes les aides, y compris l'aide aux sapeurs-pompiers"

FAUX, l'aide aux sapeurs-pompiers, l'aide aux victimes, la sécurisation des lycées publics et privés (...) ne figurent pas dans le bouclier de sécurité.

"La gauche vote contre toutes les actions régionales en matière de sécurité"

FAUX, notre groupe soutient plusieurs dispositifs dont l'aide aux victimes, la sécurisation des lycées publics, le soutien aux sapeurs-pompiers, etc. La gauche régionale a engagé entre 2010 et 2015 plus de moyens que lors du premier mandat de Valérie Pécresse.

Bouclier de sécurité

Dispositif	Légalité	Recours devant la justice	Vote de notre groupe
Soutien à l'implantation locale des forces de sécurité	✗	✗	Contre
Soutien à l'équipement en vidéoprotection	✗	✗	Contre
Soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics	✗	✓	Contre
Soutien à la sécurisation et à l'agrandissement d'établissements pénitentiaires	✓	✗	Contre

Hors bouclier de sécurité

Dispositif	Légalité	Recours devant la justice	Vote de notre groupe
Soutien à l'équipement des sapeurs-pompiers et des centres départementaux	✓	✗	Pour
Sécurisation des lycées publics	✓	✗	Pour*
Sécurisation des lycées privés	✓	✗	Contre
Sécurisation des Instituts de Formation en Soins Infirmiers	✓	✗	Pour
Aide aux victimes	✓	✗	Pour
Agence régionale des TIG	✓	✗	Pour
Brigades régionales de sécurité	✗	✗	Contre

* Vote pour en cas d'accord préalable du Conseil d'Administration et si les caméras ne concernent pas l'intérieur des établissements

Le vrai-faux



“Le bouclier de sécurité entre tout à fait dans les compétences régionales”

FAUX, la loi définit les compétences régionales, la sécurité n’en fait pas partie. Par ailleurs, la jurisprudence interdit aux régions d’intervenir en la matière car la sécurité intérieure est une compétence régalienne. Le bouclier de sécurité de la Région Provence Alpes Côte d’Azur a ainsi été censuré le 17 décembre 2019 par le Tribunal administratif de Marseille.



“La Région peut intervenir en faveur de la sécurité”

VRAI, la loi définit les compétences régionales, la sécurité n’en fait pas partie. Mais la loi prévoit aussi qu’une collectivité peut intervenir hors de ses compétences, à condition de contractualiser son intervention avec l’État. La Région Île-de-France n’a jamais conventionné avec l’État et les communes pour permettre le versement des subventions du bouclier de sécurité.



“Les communes devront rembourser les subventions versées”

FAUX, ni notre groupe, ni le rapporteur public n’ont demandé le remboursement des subventions versées. La jurisprudence conforte le fait que les bénéficiaires du bouclier n’auront pas à rembourser les subventions perçues.



“Les communistes sont seuls dans cette bataille”

FAUX, notre groupe a déposé des recours avec le soutien de l’association de défense des libertés La Quadrature du Net concernant le financement régional de drones. Par ailleurs, notre groupe a déposé l’un des recours contre le financement régional d’armes létales avec Ghislaine Senée, ancienne Conseillère régionale devenue Sénatrice.



“Les brigades régionales de sécurité des lycées sont illégales”

VRAI. Le préfet de Région a formulé en janvier 2022 un recours gracieux contre les brigades régionales de sécurité qui sont, pour rappel, en dehors du bouclier de sécurité. Notre groupe a également alerté le contrôle de légalité à leur création.



“Valérie sait que le bouclier régional de sécurité est hors la loi”

VRAI.

Agir dans le respect de l'État de droit : nos propositions

Malgré l'amateurisme et la posture idéologique de la droite régionale, il est possible d'agir en faveur de la sécurité et la tranquillité des Francilien·nes, dans le respect de la loi et de l'État de droit. Notre groupe rappelle ici les propositions qu'il porte pour une action régionale utile, complémentaire à celle de l'État et des collectivités. Ces mesures permettront aussi de réparer la dégradation de la sécurité dans les transports suite aux décisions prises par Valérie Pécresse. Elles doivent enfin répondre à l'impérieuse nécessité de garantir la sécurité des femmes dans les transports et l'espace public et d'agir contre toutes les formes de violences sexuelles et sexistes. Ces propositions alimenteront le programme en vue des élections régionales de mars 2028.

Pour une Région qui agit dans le respect de la Loi

Redéployer les agents des brigades régionales de sécurité des lycées au profit de brigades de médiation et de prévention dans et aux abords des établissements durant les périodes scolaires

Réaliser un audit indépendant sur l'efficacité des investissements réalisés au titre du bouclier de sécurité

Mettre fin aux subventions régionales illégales à l'équipement des polices municipales

Mettre fin aux subventions régionales à la construction et à la rénovation des centres pénitentiaires

Mettre fin aux subventions régionales illégales à l'équipement en vidéosurveillance

Pérenniser et amplifier l'aide régionale à l'équipement des sapeurs-pompiers

Pérenniser l'aide régionale en soutien à la construction, à l'agrandissement et à la rénovation des casernes des sapeurs-pompiers et des SDIS

Pour une Région qui agit dans le respect de la Loi

Pérenniser le soutien régional à la construction, à l'agrandissement et à la rénovation de commissariats de Police Nationale et casernes de gendarmerie, mise en place par la gauche

Pérenniser les crédits régionaux en faveur des travaux de sécurité des écoles, des instituts de formation sanitaire et sociale (IFSI)

Renforcer la présence humaine dans les îles de loisirs et mobiliser les brigades régionales de médiation et de prévention sur les îles pendant les congés scolaires notamment estivaux

Oeuvrer avec l'État pour le déploiement de brigades équestres, notamment dans les îles de loisirs régionales

Créer une aide régionale spécifique à la sécurisation de l'habitat collectif social et des copropriétés en priorisant les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Une Région aux côtés des victimes, pour la Justice

Doubler les crédits régionaux en faveur de l'aide aux victimes

Créer une aide régionale aux associations de défense des victimes d'accidents du travail

Créer huit antennes départementales de l'Abri, le centre d'accueil et d'écoute régional des victimes

Pérenniser l'Agence régionale des travaux d'intérêt général (TIG), tisser des liens avec d'autres agences de ce type et soutenir les initiatives associatives de prévention de la récidive

Une Région aux côtés des victimes, pour la Justice

Pérenniser et développer les formations dispensées par le Centre Hubertine Auclert en faveur de l'accueil des femmes victimes de violences dans les commissariats et les gendarmeries

Former l'intégralité des agents des transports publics à la détection et à la prise en charge des personnes victimes de violences sexuelles et sexistes

Soutenir la généralisation du récépissé de contrôle d'identité en déclarant l'Ile-de-France région expérimentale

Soutenir la généralisation de la caméras piétons pour les forces de sécurité et l'enregistrement systématique des interventions en déclarant l'Ile-de-France région expérimentale

Demander l'extension du dispositif d'officier de liaison LGBT de la préfecture de police de Paris à toute la région et aux victimes de racisme, de xénophobie, d'islamophobie, de négrophobie, d'antisémitisme et de handiphobie

Mettre en place un observatoire régional des relations Police/population afin d'évaluer régulièrement la qualité des relations entre policiers et populations à partir d'indicateurs précis et participatifs évaluant la satisfaction des usagers ainsi l'activité policière à travers des indicateurs plus traditionnels (taux d'élucidation, taux de présence policière sur la voie publique…)

Agir pour que l'Etat exerce sa compétence régalienne que sont la sécurité et le maintien de la tranquillité publique

Stopper le désengagement de l'Etat en mettant fin au processus de privatisation de la sécurité qui délègue des missions à des entreprises privées de sécurité

Engager une nationalisation des polices municipales en les intégrant aux effectifs de la Police nationale et en leur confiant des missions de police de proximité

Renforcer la sécurité dans les transports d'Ile-de-France

Redéployer de la présence humaine en gare du premier au dernier train

Maintenir le monopole du GPSR ou "sûreté RATP" sur le réseau de bus de Paris et de petite couronne

Renforcer les effectifs du GPSR ou "sûreté RATP" avant la mise en service des lignes du Grand Paris Express

Renforcer les effectifs de la SUGE ou "sûreté ferroviaire" et les équipes mobiles de ligne pour garantir une présence du premier au dernier train

Favoriser et participer financièrement à l'installation de commissariats de Police Nationale dans les grandes gares départementales

Intégrer sur la page d'accueil des applications de mobilité IDFM, RATP et SNCF un bouton d'appel d'urgence

Agir pour la sécurité des femmes

Mettre en place, de manière effective, l'arrêt à la demande dans les bus dans toute l'Ile-de-France après 22 heures

Mener une concertation avec les associations féministes concernant les nouvelles mesures à mettre en place pour la sécurité des femmes dans les transports

Mener fréquemment des campagnes d'information sur le 3117 numéro d'appel d'urgence et les dispositifs disponibles en cas d'agression

Compléter le maillage des lieux sûrs pour l'accueil des femmes et personnes LGBTQIA+

Soutenir financièrement les marches exploratoires et l'adaptation de l'espace public

Agir pour la sécurité physique et mentale des lycéennes et lycéens

Pérenniser les crédits régionaux en faveur des travaux de sécurisation aux abords des lycées publics, en collaboration et en accord avec les Conseils d'administration, et des CFA

Soutenir financièrement les établissements et les associations agissant en faveur de l'éducation au numérique et aux réseaux sociaux

Faciliter l'accès à Pharos depuis "monlycee.net" afin de pouvoir signaler un contenu ou un comportement sur internet manifestement illicite et engager une campagne de sensibilisation de cet outil auprès des élèves, des personnels et des parents

Soutenir financièrement les établissements et les associations agissant contre le harcèlement scolaire, contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles et pour l'accompagnement des victimes

Mettre en œuvre un plan régional de lutte contre les rixes doté de 1 million d'euros

Agir pour la sécurité routière

Aider davantage les gestionnaires de voirie pour la réalisation d'aménagements de sécurité

Aider davantage les gestionnaires de voirie pour la réalisation d'aménagements cyclables

Soutenir l'installation de radars de vitesse, de radars de feux et de radars sonores

Généraliser la sensibilisation au Code de la rue pour toutes les lycéennes et lycéens

Élargir et renforcer l'aide régionale à l'acquisition d'équipements de protection des cyclistes



Contact presse

Yoann Rispal
Directeur de cabinet
yoann.rispal@iledefrance.fr
groupegauchecom.idf@gmail.com
06 27 04 28 45

Suivez-nous sur X, Facebook, Instagram, YouTube, Bluesky et Tik Tok @GaucheComIDF

Retrouvez l'actualité du groupe sur gauchecom.fr